



**HAL**  
open science

# L'écriture de l'histoire chez Rancière : de la poétique romantique à la parole hérétique

Martin Mees

► **To cite this version:**

Martin Mees. L'écriture de l'histoire chez Rancière : de la poétique romantique à la parole hérétique. Kimé. Jacques Rancière, aux bords de l'histoire, Sébastien Laoureux et Isabelle Ost (dir.), 2021, 9782380720242. hal-04305962

**HAL Id: hal-04305962**

**<https://hal.science/hal-04305962>**

Submitted on 24 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'écriture de l'histoire chez Rancière : de la poétique romantique à la parole hérétique

Cette contribution souhaite éclairer les thèses portées par Jacques Rancière dans *Les Noms de l'histoire* en revenant sur deux de ses notions cardinales : la *poétique romantique*, qui via Michelet donne son cadre à l'écriture de l'histoire depuis l'École des Annales jusqu'à la nouvelle histoire, et la possibilité d'une *histoire hérétique*, objectif que fixe le philosophe au discours qui aurait à prendre en charge l'historicité propre à notre âge démocratique. Comme nous le développerons dans cet article, l'histoire hérétique ne semble envisageable, si l'on suit Rancière, qu'à adopter une poétique qui tranche avec celle du romantisme. Partant de ce constat, nous souhaiterions comprendre d'une part quelle serait la logique propre à une telle poétique du savoir, et d'autre part si son opposition avec la poétique romantique (à tout le moins telle que la développe Rancière) est aussi tranchée qu'il paraît à première vue. En effet, de façon assez paradoxale, certains des modèles par excellence d'une écriture adéquate à l'histoire hérétique semblent être situés par le philosophe au sein d'une littérature dix-neuviémiste largement empreinte de romantisme. Pour éclairer l'entreprise de Rancière et l'articulation de ces notions, nous procéderons à une analyse en trois temps. Une première partie tentera de reconstruire le projet de Rancière au départ de la thèse initiale des *Noms de l'histoire* : ressouder le discours historique à une poétique du savoir. La suite de notre exploration visera à cerner au mieux la forme que pourrait prendre une histoire réglée aux enjeux propres de l'âge des masses, et les limites que présente vis-à-vis de ce projet la nouvelle histoire, et ce depuis son coup d'envoi par Michelet. Enfin un troisième moment d'analyse opérera un bref détour par un autre ouvrage de Rancière, *La Parole muette*, pour éclairer depuis une autre perspective les références faites par le philosophe à la littérature moderne, et interroger son éventuelle valeur de modèle – ou de contre-modèle – pour l'écriture de l'histoire.

## La question poétique

Le projet de Jacques Rancière dans *Les Noms de l'histoire*, tel qu'il l'énonce dès le premier chapitre, tient à rappeler à la discipline historique l'importance de sa dimension narrative et discursive : avant tout, il s'agit avec l'histoire de raconter « une série d'évènements qui arrivent à des sujets généralement désignés par des noms propres<sup>1</sup> ». Si l'histoire, dans son effort légitime pour se constituer en discours scientifique, a rejeté les formes de l'ancienne chronique, elle semble avoir perdu en même temps le récit qui lui donnait chair, à elle comme aux sujets du passé dont elle avait à rendre compte. Or l'histoire, pour Rancière, est le nom d'une question précise : « celle des procédures de sens par lesquelles se définit une historicité – c'est-à-dire la possibilité que des sujets en général fassent une histoire – et des formes d'écriture qui en rendent compte en les inscrivant dans le genre d'un récit et la figure d'une vérité<sup>2</sup>. » Contre une certaine tendance de la nouvelle histoire à effacer les individualités singulières derrière une histoire anonyme d'entités abstraites, à dissimuler les sujets parlants derrière des données nourries de statistique et les évènements derrière des processus de longue durée, Rancière invite l'historien à se reconnecter avec la poétique de son propre discours. Ainsi que le philosophe le rappelle dans un long entretien sur *Les Noms de l'histoire*, il ne s'agit pas

---

<sup>1</sup> Jacques Rancière, *Les Noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil, 1992, p. 7.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 198.

tant de réfléchir avec l'historien à l'efficacité de telle ou telle rhétorique et encore moins d'attirer l'attention de celui-ci sur l'importance de l'élégance pour son travail d'écriture, mais de donner un « corps de vérité » à ses mots, d'ancrer son discours en en faisant un récit qui est « effectuation d'une vérité de la parole<sup>3</sup> ». Une vérité qui doit moins être comprise en termes épistémologiques comme critère de validité du discours scientifique, que comme la valeur qu'il prend dans sa capacité à toucher *juste*, à faire justice aux sujets dont il entreprend l'histoire par la justesse de son écriture. « La question de la forme poétique selon laquelle l'histoire peut s'écrire est en effet strictement liée à celle du mode d'historicité selon lequel ses objets sont pensables<sup>4</sup> », confirme Rancière.

S'il souligne de la sorte l'oubli du poétique dans les pratiques historiennes, le philosophe ne cède pas à l'excès inverse qui consisterait à réduire l'histoire à de la fiction, à un type de littérature parmi d'autres. Ainsi que le rappelle Christophe Bouton dans un éclairant article, « Rancière est attentif à la manière dont l'histoire entend se distinguer du récit de fiction, de la littérature, par les règles propres de son discours. La poétique du récit devient une “poétique du savoir”, “une étude de l'ensemble des procédures littéraires par lesquelles un discours se soustrait à la littérature, se donne un statut de science et le signifie” (p. 21)<sup>5</sup> ». *Essai de poétique du savoir*, le sous-titre de l'ouvrage de Rancière, s'entendrait en ce sens comme une mise en évidence de la littérarité de l'écriture de l'histoire qui s'autonomise pourtant de « la » littérature, de ses genres et de ses canons, pour se constituer en un champ du savoir obéissant à des exigences spécifiques et devant inventer une poétique qui lui soit propre. « Choisir alors un paradigme littéraire » appuie Rancière dans l'entretien cité plus haut, « c'est décider sur une historicité, c'est vouer le récit historien à telle ou telle idée de la vérité et du rapport entre le partage des corps et la puissance commune de la pensée<sup>6</sup>. »

Le regard que porte Rancière sur l'École des Annales qui, à le lire, trouve ses prémices dans l'œuvre de Michelet et se prolonge dans les travaux de la nouvelle histoire – et constitue donc l'objet central des *Noms de l'histoire* –, peut néanmoins paraître ambigu à la lecture de l'ouvrage. On peut ne pas saisir d'emblée si le geste michelétiste constitue une forme de modèle par sa dimension poétique prononcée, ou si son lyrisme engonce plutôt l'histoire dans une forme inappropriée au but que lui fixe Rancière. On peut demeurer dans l'incertitude quant à la prise de position de Rancière : *Les Noms de l'histoire* fait-il « simplement » l'archéologie d'une certaine façon d'écrire – ou de ne pas écrire – l'histoire, vise-t-il « à rétablir les conditions d'intelligibilité d'un débat » sur un mode qui « ne procéd[e] pas du souci d'une intervention polémique<sup>7</sup> », ainsi que Rancière qualifiera la démarche d'un autre ouvrage, *Le Partage du sensible ?* Ou bien Rancière appelle-t-il de ses vœux, en contre-point, une autre façon de faire de l'histoire, qui comblerait les lacunes de la nouvelle ? Ainsi de nombreux critiques ont-ils cru reconnaître un jugement dépréciatif à l'endroit de cette dernière au point de « voir dans ce livre

---

<sup>3</sup> « J'ai voulu montrer que le mode et le style de la narration historique ne sont pas les formes rhétoriques destinées à présenter de la manière la plus délicate les résultats de la science historique mais les formes poétiques qui font équivaloir récit et science en faisant du récit l'effectuation d'une vérité de la parole. [...] il ne s'agit pas d'agrémenter le discours de la science historique pour le faire mieux pénétrer dans l'esprit du lecteur, il s'agit d'instituer cette science en donnant à la parole un corps de vérité. La poétique de savoir se propose d'étudier ces positions de vérité. » Jacques Rancière, « Entretien sur *Les Noms de l'histoire* » réalisé par Monica Costa Netto, Janvier 1993, disponible sur <http://libertaire.free.fr/JRanciere66.html> [En ligne], consulté le 20/11/2020.

<sup>4</sup> J. Rancière, *Les Noms de l'histoire*, *op. cit.*, p. 204.

<sup>5</sup> Christophe Bouton, « Récit, événement, sujet. La théorie de l'histoire de Jacques Rancière », *Phantasia* [En ligne], vol. 3, 2016, p. 2.

<sup>6</sup> J. Rancière, « Entretien sur *Les Noms de l'histoire* », *op. cit.*

<sup>7</sup> Jacques Rancière, *Le Partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000, p. 9.

un pamphlet “anti-Annales”<sup>8</sup> ». Rancière revendique certes le caractère analytique plutôt que prescriptif de sa démarche : « La poétique du savoir s'intéresse aux règles selon lesquelles un savoir s'écrit et se lit, se constitue comme un genre de discours spécifique. Elle cherche à définir le mode de vérité auquel il se voue, non à lui donner des normes, à valider ou à invalider sa prétention scientifique<sup>9</sup>. » La recherche de Rancière semble dépasser pourtant cette posture d'extériorité pour prendre parti et assigner entre les lignes un rôle précis à l'histoire actuelle, un rôle qui mettrait la discipline historique en phase avec l'historicité de l'époque dans laquelle elle est prise : notre modernité. Dans la ligne d'un Benjamin et d'un Foucault, Rancière centre la tâche de l'histoire de l'âge démocratique sur les voix des pauvres, des sans-noms, qui d'un côté ont été réduits au silence par la vieille chronique et l'histoire des grands hommes, et de l'autre ont été anonymisés par l'histoire des mentalités. Or une conscience poétique de l'histoire s'avère nécessaire pour rendre compte des existences singulières de sujets individuels ou multiples que l'histoire a fait taire, pour faire le récit des événements qui leur sont arrivés et plus encore des événements qu'ont constitué leurs vies mêmes – et leurs discours. « Entre les noms propres de la chronique et les noms communs de la science, ce sont la matière et le discours propre de l'histoire qui risquent à nouveau de s'évanouir : sa matière propre, soit l'événement de parole, le trajet selon lequel des êtres parlants se vouent à la vérité de leur parole<sup>10</sup> ». Michelet, père des Annales, trouve en cela un grand mérite aux yeux de Rancière, celui de faire pour la première fois du peuple le véritable sujet du récit de l'historien.

Néanmoins la révolution michelétiste de l'histoire s'opère en confisquant les paroles des nombreux individus qui composent l'ensemble « peuple », jugeant qu'elles forment une parole proliférante, une paperasse bavarde qui n'a pas le recul nécessaire pour juger adéquatement des événements dans lesquels elle est prise et qui a besoin d'être ressaisie par l'historien pour devenir lisible et éclairante. La nouvelle histoire, à la suite de Michelet, a tendance à faire taire ces paroles pour pouvoir mieux les rendre « visibles » et en dégager le sens profond, le double-fond signifiant. L'historien doit alors rendre sens à l'excès des mots des pauvres qui sont morts « bégayant encore<sup>11</sup> », selon le mot de Michelet, parole tellement bavarde qu'elle en devient presque muette : les morts qui « sont morts *trop tôt pour savoir* ce qu'ils avaient vécu, qui sont morts *pour n'avoir pas su assez tôt* ce que vivre veut dire, pour n'avoir pas su le dire<sup>12</sup>. » « Être mort, c'est ne pas savoir, être en attente du savoir libérateur sur soi-même<sup>13</sup> », or ce savoir est entendu comme celui de l'histoire qui doit nous amener à comprendre l'ordre des causes et racheter la mort de son ignorance. « Il faut faire parler les silences de l'histoire, ces terribles points où elle ne dit plus rien et qui sont justement ses accents les plus tragiques. Alors seulement les morts se résigneront au sépulcre. Ils commencent à comprendre leur destin, à ramener les dissonances à une plus douce harmonie [...]»<sup>14</sup> ».

Ce procédé trouve sa forme la plus exemplaire dans la territorialisation des voix que Rancière analyse au cinquième chapitre des *Noms de l'histoire*, centré sur le travail d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Ce dernier est vu par Rancière comme l'héritier direct d'une pratique historique qui s'ouvre avec Michelet et qui s'appuie sur une poétique « romantique » dont Le Roy Ladurie poursuit « l'opération » : ramener la parole à un lieu et le lieu à son génie. Cette histoire vise à exprimer la parole muette des choses et de la terre qui acquièrent par ses

---

<sup>8</sup> Gérard Noiriel, « Compte-rendu de Jacques Rancière, *Les Mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir* », *Genèses*, vol. 14, 1994, p. 169.

<sup>9</sup> J. Rancière, *Les Noms de l'histoire*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 128.

mots une certaine lisibilité, tandis que les voix et les écrits ne trouvent leur sens, aux yeux du savant, qu'en étant ancrées dans les reliefs, les paysages, les lieux. La nouvelle histoire « subtilise » – voile et rend subtile tout à la fois – la parole des pauvres qui « ignorent ce sens qui les fait parler, qui parle en eux<sup>15</sup>. » La tendance de l'histoire à la géographisation depuis Michelet n'est pas une « soumission des faits historiques aux données géographiques<sup>16</sup> », c'est-à-dire un déterminisme. C'est plutôt ce que Rancière nomme « une territorialisation du sens » : aucune parole ne doit demeurer sans lieu pour être reconduite à sa signification profonde, son historicité dépendant d'un temps et d'une place, produisant une histoire à la fois républicaine et savante qui « répartit l'excès des mots et le partage des voix entre terre et mer, entre plaines et montagnes, îles et péninsules<sup>17</sup>. » Les pauvres, les dominés dont on fait l'histoire sont reconduits à un lieu et situés, « descendant de telle montagne, sortant de tel bocage, labourant telle plaine, reflétant tel ciel<sup>18</sup> ». « [...] la théorie michelétiste du lieu écarte la possibilité qu'aucune parole soit jamais vaine<sup>19</sup> » : toute parole devient l'expression des conditions et du lieu de son élocution. L'archive, quel que soit son propos, ne témoigne finalement par devers elle que de corps toujours déjà inscrits dans une terre, qui en portent la trace, et l'historien se donne comme projet de mettre au jour cette trace dans ses propres mots, de la rendre visible. Tout a un sens « dans la mesure où toute production de parole est assignable à l'expression légitime d'un lieu : la terre qui façonne les hommes, la mer où se jouent leurs échanges, les objets quotidiens où se lisent leurs rapports, la pierre qui retient leur empreinte<sup>20</sup>. »

Ainsi, pour Rancière, *Montaillou, un village occitan* n'explique ni ne commente l'hérésie cathare des villageois de Montaillou emprisonnés par l'inquisition, mais l'ouvrage fait de cette hérésie l'expression exacte du mode de vie montagnard du XIV<sup>e</sup> siècle dans le sud-ouest de la France. Les comptes rendus des procès des habitants sont transfigurés en un matériau historique de premier choix concernant non pas la violence inquisitoriale mais le quotidien de cette vie montagnarde. Les voix que portent ces archives, celles de bavards morts de ne pas savoir ce qu'ils disaient, sont légitimées par un lieu qui les rachète de leur ignorance en les ancrant et par l'histoire qui leur dresse un tombeau : « Le tombeau, c'est la mort rachetée de sa fausseté, la mort en tant qu'elle a son lieu et donne lieu<sup>21</sup>. » L'historien trouve son terrain dans la mort enfin apaisée, il ne peut cesser de reconduire les morts au tombeau, et dans cette opération répétée se joue la différence de l'histoire par rapport aux autres savoirs positifs. L'historien de la nouvelle histoire est un Charon qui passe et repasse le fleuve, image qui donne sa couverture à la première édition de l'ouvrage sous le titre *Les Mots de l'histoire*.

Par cette « opération "romantique"<sup>22</sup> », l'historien apaise donc la mélancolie de l'histoire, et rend justice aux morts en révélant le sens de leur vie. Mais ce rachat se trouve confronté à la double absence du sujet dont il parle : non seulement ce dernier n'est plus là en propre, mais il n'y a jamais été tel que le présentent les mots de l'historien qui, en parlant à sa place pour réduire son excès de parole, ne peuvent manquer de le trahir. « Parler à la place de » est une énième manière de réduire au silence les sujets des événements dont il s'agit d'entreprendre l'histoire. Si Rancière se maintient hors d'un jugement normatif quant aux façons d'écrire et de faire l'histoire, il n'en reste pas pour autant à une stricte analyse des conditions du discours, mais souligne également les limites de cette poétique qui soutient le

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 135-136

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 135.

travail historique depuis Michelet. Des limites qui apparaissent principalement au regard d'une finalité de l'histoire qui est celle que Rancière lui prescrit, et qu'une autre poétique aurait à repousser pour rendre enfin possible l'histoire propre à l'âge démocratique.

## Une histoire hérétique

C'est ici qu'intervient la seconde thèse, plus profonde et moins explicite, de Rancière : la parole des pauvres, des sans-noms, des dominés n'est pas nécessairement ignorante des mécanismes de domination qui la répriment et assujettissent les individus. Dans son expression, dans sa formulation, elle peut toucher juste, et c'est à sa justesse que doit s'accorder l'historien s'il espère lui faire droit. Il y a une valeur propre aux discours que les sujets tiennent sur leurs vies et leurs actions, et ces discours nourrissent même les processus de subjectivation qui font de ceux-ci des sujets au sens fort. Ces paroles font événement puisqu'elles n'étaient pas attendues, puisqu'elles émanent d'instances qui ne sont pas considérées comme légitimes. Le discours de l'historien à l'âge démocratique ne trouve à son tour de valeur, semble dire Rancière, qu'en se mettant à l'écoute attentive de ces paroles, de leur style et de la façon dont leur forme même reconfigure le partage du sensible et du dicible. La poétique du savoir tient donc, en un second sens, à l'attention que prête le chercheur aux poétiques toujours singulières des archives qu'il étudie et au nouage singulier de l'esthétique et du politique qu'elles effectuent. Une histoire porteuse d'un tel souci poétique pourrait constituer ce que Rancière nomme une histoire « hérétique », une histoire tout entière dévouée à rendre visible la puissance transgressive d'une parole illégitime, parole constituante pour les sujets qui la tiendraient et constituant elle-même un événement historique, celui d'une tentative de renversement d'un rapport de domination ou d'une hiérarchie des valeurs.

J'appelle événement de parole, nous dit Rancière dans un long entretien, la saisie des corps parlants par des mots qui les arrachent à leur place, qui viennent bouleverser l'ordre même qui mettait les corps à leur place en instituant la concordance des mots avec des états du corps. L'événement de parole, c'est la logique du trait égalitaire, de l'égalité en dernière instance des êtres parlants, qui vient disjoindre l'ordre des nominations par lequel chacun était assigné à sa place ou, en termes platoniciens, à sa propre affaire. [...] L'événement de parole survient lorsque les guerriers ou les artisans s'emparent de mots qui ne leur étaient pas destinés [...] Ils inventent un sujet nouveau, le sujet peuple, lequel, en tuant le roi ne fera qu'actualiser une première mort, une mort symbolique qui, en changeant son nom, a délégitimé aussi l'ordre qui garantissait l'accord entre l'ordre des nominations et celui des états<sup>23</sup>.

Ces événements de parole qui traversent l'histoire constituent précisément ce qu'aura à ressaisir une discipline historique ajustée aux enjeux de l'âge démocratique. Analysant divers travaux du philosophe, Christophe Bouton attribue à juste titre la tâche d'une telle histoire au travail sur les poétiques singulières que le savant découvre au sein des archives.

À côté et au sein des révoltes politiques, il [Rancière] découvre des « révoltes logiques », c'est-à-dire des révolutions dans les discours, dans les manières de parler, qui ont pu être rendues inaudibles, illégitimes par les classes dominantes, mais qu'une « histoire hérétique » se charge d'exhumer des archives et de restituer dans toute leur force. Ces « révoltes logiques » accompagnent les actions des dominés et manifestent leur capacité à exprimer correctement leur situation et les revendications de leurs droits, afin de prendre en main leur propre histoire<sup>24</sup>.

---

<sup>23</sup> J. Rancière, « Entretien sur *Les Noms de l'histoire* », *op. cit.*

<sup>24</sup> C. Bouton, *op. cit.*, p. 8.

La qualification « hérétique » pour une histoire que Rancière situe en contrepoint de celle de Le Roy Ladurie sur l'hérésie cathare – ou plutôt sur la vie paysanne qui recouvre cette hérésie – n'est pas anodine et renvoie à la question de la poétique du savoir. En effet l'hérésie n'est pas un sujet parmi d'autres – ni même le sujet privilégié – de l'École des Annales, elle pose la question de sa condition de possibilité : l'histoire des mentalités est possible pour autant que l'hérésie, une hérésie, est remise à sa place, rachetée en étant inscrite en un lieu et un temps. « Car l'hérésie est l'essence même de ce que la paperasse des pauvres et la révolution des enfants du Livre manifestent. Elle est l'excès de parole, la violence qui vient par le livre, à propos du livre. Si l'hérésie déchire le corps social pour des questions de mots, c'est qu'elle est d'abord le trouble de l'être parlant : le trouble de la vie saisie par l'écriture, de la vie qui se sépare d'elle-même, se tourne contre elle-même à cause de l'écriture<sup>25</sup>. » La parole hérétique en cela ne peut être péjorativement réduite à une parole bavarde, paperasse envahissante, en excès tant quantitativement que qualitativement ; ou plutôt elle est bavarde à condition d'entendre ce bavardage dans ce qu'il a de plus corrosif, en tant qu'elle s'exprime de façon indiscreète, outrancière, déplacée, alors même qu'elle était supposée se taire. Une parole en tension avec le pouvoir, avec l'autorité scripturale qui tente de la normer, échappant au mutisme auquel la condamnerait l'observation des Écritures. Foucault déjà, dans ses réflexions sur les liens entre langage, folie et littérature, faisait de l'hérésie l'une des « transgressions de la parole » par excellence. Il ne s'agit pas seulement, dans le cas de l'hérésie, de dire des choses interdites par un code extérieur – religieux, social, éthique, politique – mais de faire dire aux mots « autre chose que ce qu'ils disent ». « Cet outrage sémantique, c'est l'hérésie (que j'appelle ainsi par convention, car il peut s'agir de sociétés laïques et de transgressions non religieuses)<sup>26</sup>. »

Or la nouvelle histoire ne semble pouvoir se construire qu'en rachetant la différence hérétique, en annulant l'événement de parole en un récit du lieu. L'histoire des mentalités, pour être possible sur son mode propre, doit réinterpréter l'hérésie et la supprimer, elle doit régler son compte au diable en l'attachant à un lieu, supprimer le hors-lieu d'où vient le non-sens. De la sorte, toute hérésie, toute fantaisie se laisse ramener au lieu. Les guerres de religion, les conflits de foi sont réduits à des différences d'habitudes, de façons de vivre. L'hérésie du montagnard qui ne croit pas à la création traduit l'opposition de deux lieux, la ville où l'on croit à l'événement et la montagne millénariste ; mais il n'y a pas au fond de querelle théologique qui intéresse l'historien. L'éternité du monde trouve ses preuves dans les proverbes et le bon sens populaires. C'est le sens pratique et l'ancrage dans la *domus* qui fait adhérer les villageois à la doctrine des parfaits. « L'hérésie se laisse ainsi penser selon l'exacte adéquation du sens et du lieu<sup>27</sup>. » Identités païenne et paysanne se confondent, se réduisent au *paganus*, dont elles partagent l'origine étymologique, qui naît de la séparation entre villes et campagnes. « L'aberration de l'autre n'est jamais que la puissance méconnue du même<sup>28</sup>. » Le Roy Ladurie suspend en quelques occasions son discours par décence envers les morts, mais ce n'est pas seulement un élan de politesse. Il s'agit de suspendre le commentaire sur les formes de vie et de pensée de ces morts malheureux pour les reconduire au tombeau – dans les termes de Michelet – et retrouver les coutumes quotidiennes de vivants neutralisés : « enterrer les hérétiques frappés de mort pour faire revivre les paysans de Montaillou. Le suspens de

---

<sup>25</sup> J. Rancière, *Les Noms de l'histoire*, op. cit., p. 138.

<sup>26</sup> Michel Foucault, « La Littérature et la folie [La folie dans le théâtre baroque et le théâtre d'Antonin Artaud] » dans *Folie, langage, littérature*, H.-P. Fruchaud, D. Lorenzini et J. Revel (éd.), Paris, Vrin, « Philosophie du présent », 2019, p. 104.

<sup>27</sup> J. Rancière, *Les Noms de l'histoire*, op. cit., p. 146.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 141.

l'interprétation disjoint la sociologie villageoise du destin de mort apporté par l'inquisition<sup>29</sup>. » L'historien veut connaître Montaillou mais pas l'hérésie, la vie détournée du verbe et par le verbe. Son objet est de montrer « en passant » comment l'hérésie prend chair dans l'épaisseur du social, au cœur d'un village. Mais en donnant lieu à l'hérésie, l'historien supprime l'hérésie comme telle, il l'enterre en la territorialisant. « Quelque chose seulement disparaît, tombe hors champ : un impensable, l'hérésie elle-même<sup>30</sup>. » Si l'inquisiteur la supprime en l'éradiquant, l'historien la supprime en la faisant disparaître dans les pierres du village, la dissimule rétrospectivement à l'œil inquisitorial. L'histoire, dit Michelet, opère

[...] un court-circuit entre deux états de parole, deux saisies de l'être parlant par l'écriture. Il y a ce que le document des inquisiteurs livre à la sagacité de l'historien [...] : des témoignages qui permettent de reconstituer un réseau de relations sociales et son humus sensible : une manière d'habiter en même temps un langage et une terre, une saveur des mots, une voix du lieu. Et il y a ce que le document ne dit pas, ce qu'il se contente d'être : l'événement de l'inquisition, cette mort au prix du détournement de l'Écriture qui brise en même temps la quiétude des mœurs villageoises et la quiétude de leur interprétation<sup>31</sup>.

Puisque l'hérésie, « c'est la vie séparée d'elle-même par la parole », tout « sujet d'histoire, en ce sens est toujours l'effectuation d'une hérésie<sup>32</sup> ». Le rapport à l'hérésie fonde le paradoxe dans lequel est prise l'écriture scientifique de l'histoire, elle rassemble en elle la condition de possibilité et la condition d'impossibilité de l'histoire nouvelle. L'hérésie était nécessaire pour que soit écrite la vie d'un village ariégeois du XIV<sup>e</sup> ; il faut qu'elle disparaisse pour que cette vie puisse se réécrire dans le présent d'une histoire des mentalités.

Il y a de l'histoire – une expérience et une matière de l'histoire – parce qu'il y a de la parole en excès, des mots qui incisent la vie, des guerres de l'écriture. Et il y a une science historique parce qu'il y a de l'écrit qui apaise ces guerres et cicatrise ces blessures en revenant sur les traces de ce qui déjà fut écrit. Il y a une histoire des mentalités parce qu'il a l'hérésie et sa sanction : des corps marqués et suppliciés pour avoir brisé d'une transversale extravagante la ligne de vie de l'Écriture, l'articulation consacrée de l'ordre de la parole à l'ordre des corps [...] La séparation hérétique défait la « bonne » appartenance du verbe à la chair, du corps à la parole<sup>33</sup>.

Or cette « transversale extravagante » que constitue la transgression hérétique, l'histoire nouvelle ne la prend pas en charge, elle ne peut le faire. L'histoire née du désordre démocratique n'est bonne qu'à parler du temps des rois et s'avère inadéquate à dire les conditions du temps qui la produit, l'âge démocratique qui défait « l'ordre symbolique qui donne matière aux opérations d'interprétation et d'écriture propres à l'histoire des mentalités<sup>34</sup>. » L'âge des masses « ruine le sol même où les voix de l'hérésie se laissent territorialiser. L'excès de parole qui donne lieu au mouvement social moderne ne se laisse pas racheter<sup>35</sup> ». L'histoire démocratique – née du romantisme – « ne peut être la science de son histoire » : « donnant à l'âge républicain les moyens de penser et d'écrire sa préhistoire, il [le contrat michelétiste] lui interdisait, du même coup, de se penser une histoire propre et les formes de son écriture<sup>36</sup>. » L'hérésie à l'origine du mouvement démocratique et social moderne est une hérésie laïque, sans religion pour la supplicier, mais sans rachat possible de la séparation hérétique par un règlement poétique de son excès, par le transfert de sa parole muette dans le corps d'une autre voix, historique, qui donnerait sens à sa disparition et la ramènerait au tombeau.

---

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 147-148.

<sup>32</sup> J. Rancière, « Entretien sur *Les Noms de l'histoire* », *op. cit.*

<sup>33</sup> J. Rancière, *Les Noms de l'histoire*, *op. cit.*, p. 177-178.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 192.

Cette impossibilité tient notamment à une nouvelle fluidité des identités qui caractérise notre modernité, de nouveaux modes de subjectivations notamment collectifs qui ne se laissent plus comprendre, assigner à résidence et appellent « un rapport nouveau de l'ordre du discours à l'ordre des corps<sup>37</sup> » : « Ce sont les noms singuliers, faussement propres et faussement communs, d'un être-ensemble sans lieu ni corps ; d'un être-ensemble qui est un être-entre : entre plusieurs lieux et plusieurs identités, plusieurs modes de localisation et d'indentification<sup>38</sup>. » Des modes d'être-ensemble qui font bouger les lignes d'un monde structuré par l'ordre monarchique et religieux, et ne peuvent donc plus être situés en des lieux dont ils brisent la fixité, dont ils font bouger les lignes. Sans doute, dans une perspective ranciérienne, est-ce déjà là le point aveugle de l'enquête historique de Le Roy Ladurie vis-à-vis des attentes contemporaines : elle échoue ultimement à faire droit à ceux qu'il nomme « déviants » – hérétiques mais aussi homosexuels et adeptes du folklore des revenants –, subjectivités dont la différence se trouve gommée par la parole du lieu et qui ne peut être rachetée par le savoir.

Mais Rancière semble entrevoir la possibilité d'une histoire *hérétique*, qui fait l'objet du dernier chapitre des *Noms de l'histoire*, et dont on peut saisir quelques traits. Si la nouvelle histoire cherche l'apaisement des mémoires, l'histoire hérétique devrait viser au contraire à rendre compte d'une tension, d'un conflit non résolu initié par la parole transgressive des hérétiques qui fut réduite au silence par les mécanismes du pouvoir et qui est à présent trop lissée par ceux du savoir historique. L'histoire hérétique doit se montrer capable de mettre au jour les « guerre[s] des écritures qui ravage[nt] les sociétés d'êtres parlants<sup>39</sup> », et de les porter au sein même de sa propre écriture, par les ressorts de la poésie qu'elle adopte. Une guerre qui se trouve marquée au fer rouge dans l'écriture même de l'archive qu'elle analyse l'historien. Car le document n'est pas seulement le témoignage bavard des sans-noms de l'histoire : comme procès-verbal de la question inquisitoriale, il est précisément produit par ce qui a coupé ces voix, réprimé les êtres qui y témoignent malgré eux. Pour le résumer avec une image, ce document est une *ruine*, c'est-à-dire une chose qui n'aurait pu exister sans que disparaisse la vie qui était avant que la ruine ne soit. Or l'historien ne s'y intéresse guère *comme ruine* au sens positif, produit d'une destruction, mais seulement comme trace de ce qui fut, de l'édifice initial qui était avant la ruine. Comprendre le document comme ruine, c'est donc ressaisir en lui non seulement les vies paysannes qui s'y reflètent, mais les vies violentées, ruinées dont il est le témoin. L'archive, en ce sens, témoigne d'une parole a-normale qui fut réprimée, donne à voir une transgression en acte qui fonde en propre l'événementialité que l'historien se doit de poursuivre à toute force.

Hérétique serait l'histoire suffisamment attentive aux événements de parole de ses acteurs même les plus modestes, l'histoire capable de prendre la mesure de la charge transgressive de leurs écrits, non seulement dans ce qu'ils disent mais dans l'événement même que constitue leur parole, qu'elle soit volontairement produite ou arrachée par des inquisiteurs. Une histoire qui donnerait aux mots tout leur poids, qui ancrerait son propre récit en se construisant poétiquement *autour de* et *avec* ces discours. Il semble pourtant que l'historien n'ait pas à s'effacer derrière la parole qu'il ravive, derrière l'archive elle-même, option que privilégiait Foucault en publiant le récit de Pierre Rivière, le mémoire d'Herculine Barbin ou en se projetant dans le projet de « La vie des hommes infâmes » destiné lui aussi à dire « ces vies infimes devenues cendres dans les quelques phrases qui les ont abattues » : « puisque mon

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 184.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 143-144.

discours », dit Foucault, « était incapable de les porter comme il aurait fallu, le mieux n'était-il pas de les laisser dans la forme même qui me les avait fait éprouver<sup>40</sup> ? » Mais dans la proposition de Rancière, les historiens – ainsi que le philosophe de l'histoire – continuent de parler, et si ce dernier leur fixe à travers l'idée d'une histoire hérétique à la fois une orientation méthodologique et un objectif politico-philosophique, on peut s'interroger sur les formes concrètes que prendraient de tels discours historiques. Qu'en est-il précisément de la question poétique, du style de l'histoire en régime « hérétique », c'est-à-dire d'une écriture capable à la fois de porter les voix singulières des sujets parlants et de faire voir leur charge transgressive ?

Rancière demeure particulièrement vague sur la question, et les quelques modèles qu'il cite ne font que renforcer le flou. En une demi-page, Rancière évoque les œuvres de Virginia Woolf, de Flaubert, de Joyce, de Claude Simon, sans justifier précisément les ressources singulières que possèderaient chacune de ces poétiques pour inspirer l'écriture de l'histoire, au-delà de leur capacité commune de faire sortir non plus les phrases des corps mais les corps des phrases, aussi « estropié[es] », « désarticulée[s] », errantes qu'elles fussent<sup>41</sup>. À la voix du lieu, Rancière oppose à grands traits une parole désincorporée, « sortie du même silence que les sujets de l'âge démocratique<sup>42</sup> », mais qui est une parole néanmoins agissante, pouvant reconfigurer le partage du sensible et donner consistance aux « vies mutilées » qu'elle traverse. On pourrait citer quelques autres exemples évoqués ailleurs par Rancière, mais leur justification demeure aussi succincte : si le philosophe dessine un concept d'histoire, il se tient à sa résolution de ne pas normer l'opération de son écriture. Il semble néanmoins possible d'exclure de ces modèles livrés à l'historien la poétique romantique, essentiellement liée à la nouvelle histoire qui en hérite par l'intermédiaire de Michelet, et qui paraît porter en elle une logique contraire à celle de l'histoire hérétique : l'apaisement plutôt que le conflit maintenu. Cette disqualification qu'on peut tirer des *Noms de l'histoire* est répétée par Rancière à l'occasion d'un entretien déjà évoqué et dont il est utile de citer plus longuement un passage crucial, où Rancière clarifie sa position :

La « littérature » intervient dans l'écriture historique à un point précis : celui du rapport entre le statut du discours historique et le statut de ce dont il rend compte : les événements de parole à travers lesquels des sujets « font l'histoire ». Le récit romantique a fourni pour cela à l'histoire des mentalités un paradigme majeur : celui qui ramène l'événement de parole à la voix d'un corps qui est lui-même le génie d'un lieu. Depuis *La Sorcière* de Michelet jusqu'au *Montaillou* de Le Roy Ladurie, ce paradigme s'est montré merveilleusement propre à traiter la forme religieuse médiévale de l'excès de la parole, l'hérésie. Il a converti l'hérétique en paysan exprimant une éternelle vérité de l'univers paysan. Il s'est montré en revanche *tout à fait inadapté à traiter les formes aléatoires de la subjectivation démocratique moderne*, les actes de ces sujets – peuple, ouvrier, prolétaire... – qui se sont déclarés en se séparant de leur assignation à un corps de travail et de reproduction pour s'affirmer dans leur égalité d'êtres parlants. [...] Le récit romantique, en faisant naître ces paroles de leur « lieu » aurait simplement annulé ce qui faisait leur historicité, à savoir leur abstraction même, leur désincorporation. Il fallait donc prendre modèle sur ce retournement de la *diegesis* dont je parlais tout à l'heure, celle qui s'opère chez des écrivains comme Proust, Joyce ou Virginia Woolf où, au lieu que la voix sorte du corps et le corps du lieu, c'est le réseau sensible des paroles qui donne aux personnages le peu de corps par lequel ils sont sujets et institue le lieu de l'événement. Seul, ce retournement permet de rendre compte de ces formes aléatoires et désincorporées de la subjectivation démocratique, c'est-à-dire, si l'on veut, de l'hérésie démocratique<sup>43</sup>.

---

<sup>40</sup> Michel Foucault, « La vie des hommes infâmes », dans *Dits et écrits*, D. Defert, F. Ewald et J. Lagrange (éd.), Paris, Gallimard, « Quarto », t. II, 2001 [1994], p. 237-252.

<sup>41</sup> J. Rancière, *Les Noms de l'histoire*, *op. cit.*, p. 202.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>43</sup> J. Rancière, « Entretien sur *Les Noms de l'histoire* », *op. cit.* Nous soulignons.

De Michelet à « Hugo ou Zola par exemple<sup>44</sup> », le paradigme « romantique » (entendu en un sens volontairement large par Rancière) manifeste ici ses limites – il est « tout à fait inadapté » – et doit être renversé afin de « tisser, dans la littérature de notre siècle, de nouveaux liens de complicité avec la parole démocratique<sup>45</sup> ». Car moyennant un retournement de la *diegesis*, le « pouvoir littéraire de donner du corps est identique au pouvoir d’en soustraire » : le récit romantique doit laisser place à une autre forme d’écriture qui aurait par rapport à lui un effet inverse.

## La guerre romantique de l’écriture

On ne peut pourtant s’empêcher de se demander si Rancière ne force pas ici quelque peu les oppositions, si une nuance ne peut pas être apportée à son propos, et ce depuis le travail de Rancière lui-même. Il n’est pas anodin que le récit romantique, tout inadapté qu’il soit aux enjeux démocratiques qui intéressent le philosophe, demeure dans *Les Noms de l’histoire* l’un des objets centraux de l’analyse – plutôt que les poétiques supposément plus adéquates à une histoire hérétique –, et qu’il inspire encore à Rancière un essai majeur quelques six ans plus tard, en 1998 : *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*. À la lecture de cet ouvrage, nous pourrions formuler l’hypothèse que la poétique envisagée pour l’histoire hérétique correspond exactement à cette littérature en contradiction qui naît du romantisme pour s’épanouir chez Balzac, Flaubert, Mallarmé et Proust. Certains de ces noms sont d’ailleurs convoqués comme des modèles pour la poétique de l’histoire, et semblent représenter au fond les sources principales d’inspiration de Rancière, les auteurs vingtiémistes n’apparaissant que comme les continuateurs d’un geste initié par eux dans le champ littéraire : l’invention de la littérature en son sens moderne. Certes Rancière présente parfois ces écrivains comme étrangers au romantisme, connoté souvent péjorativement chez lui, dont ils permettraient d’évacuer la naïveté, l’excessivité, le lyrisme – et tous ces points mériteraient un examen critique approfondi. Mais Rancière lui-même, dans *La Parole muette*, montre comment la littérature moderne, « comme mode historique de visibilité des œuvres de l’art d’écrire<sup>46</sup> », provient de la révolution romantique. La contradiction qui, pour le philosophe, constitue le « paradigme » de cette littérature et son intérêt, intègre la parole romantique comme l’un de ses deux termes, l’autre étant le « mutisme » d’une « lettre errante<sup>47</sup> », d’une « écriture trop bavarde<sup>48</sup> » qui se présente comme l’exact inverse du verbe incarné du romantisme, cette « poésie du “tout parle”, de la parole présente en toute chose muette<sup>49</sup>. » Au sein de la littérature, il y a une « guerre de deux mutismes également éloquents : la parole muette conférée à toute chose par la grande parole romantique et la lettre muette de l’écriture trop bavarde<sup>50</sup>. »

La littérature moderne ne se défait donc pas du romantisme : ce dernier rend possible une contradiction dont Flaubert, Mallarmé et Proust ne font que décliner « les formes<sup>51</sup> », mais en suspendant provisoirement leur charge contradictoire, pour que l’écriture ne demeure pas le

---

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Jacques Rancière, *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Paris, Fayard, 2010 [1998], p. 13.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 14.

lieu d'une déchirure d'un roman presque impossible. Le roman est la tentative toujours reconduite de faire coexister ces deux régimes de la lettre par une neutralisation de leur opposition, permettant *in fine* « la coïncidence entre l'égalité des sujets et la puissance du dédoublement langagier de toute chose<sup>52</sup> ». C'est sans doute au genre sans genre du roman, à cette écriture qui advient en surmontant la « contradiction romantique<sup>53</sup> » que pense Rancière pour l'écriture d'une histoire hérétique : « l'identification de la poésie à un mode du langage s'accorde non seulement à l'égalité des sujets mais aussi à la vieille puissance des histoires<sup>54</sup>. » On voit néanmoins la dette de cette littérature vis-à-vis du romantisme qui l'innerve, fût-ce sur un mode paradoxal, en donnant lieu à cette guerre d'écritures qui doit ultimement s'annuler pour qu'advienne le roman. En outre, il est significatif que Rancière emploie l'expression « guerre des écritures » à la fois pour désigner l'événement historique qu'une histoire hérétique a à prendre en charge et la contradiction de la littérature moderne qu'illustre exemplairement Balzac dans un chapitre du même nom.

Le roman balzacien *Le Curé de village* illustre en effet à la fois « le péril mortel de l'écriture et [le] lien intrinsèque entre écriture et démocratie<sup>55</sup>. » Le roman présente, à suivre Rancière, l'opposition entre une écriture qui contamine l'esprit de la protagoniste avec des idées fantaisistes (qui entraînent non seulement un crime mais aussi la condamnation de l'être aimé) et une écriture qui rachète la culpabilité et les crimes engendrés par la lettre bavarde, une écriture muette qui se produit à même l'espace par le biais d'une activité agricole, signe du dévouement de l'héroïne aux villageois, qui trace dans le sol de véritables lignes. « C'est un autre mode de l'écriture, une autre manière de tracer les lignes par lesquelles l'esprit de vie se communique au peuple des humbles et donne son âme à la communauté. Les lignes de canalisation de l'eau par lesquelles Véronique apporte la prospérité au village sont le texte de son repentir, écrit à même la terre<sup>56</sup>. » Le roman lui-même est pris dans cette guerre qui n'a pas de sortie, ce dont témoigne sa construction hésitante et maintes fois reprises, mais aussi la place que Balzac attribue au personnage du prêtre – figure emblématique qui possède le pouvoir « de percer les apparences matérielles du sensible, d'en lire le sens spirituel<sup>57</sup> » –, introduit dans l'une des moutures du texte au début du roman pour révéler, en regardant au loin l'île où se dérouleront les malheurs provoqués par la lecture d'un livre, les causes et les enjeux du récit. Balzac ne peut cependant maintenir ce passage annonciateur car il supprime l'intrigue, son suspens et donne la résolution du drame avant même son commencement. « Face au crime de la lettre muette-bavarde, il [Balzac] est condamné lui-même à être muet ou trop bavard : en parlant, il ôterait son ressort à l'intrigue. En se taisant, il soustrait sa morale à la fable<sup>58</sup>. »

Le roman reste donc l'espace d'une écriture déchirée entre deux logiques contradictoires. Balzac ne peut être unilatéralement du côté de la parole muette des choses, où les objets et les espaces parlent et se laissent lire, indiquant l'île au loin comme le lieu d'une seconde parole, bavarde – et potentiellement néfaste – du livre. Il ne peut pas plus prendre parti pour cette île-littérature qui réactive la condamnation platonicienne de l'écriture en se situant absolument au-delà ou en-deçà de toute parole vivante, soliloquant, « insouciant à l'égard de son destinataire<sup>59</sup> » : « L'île comme “lieu” du crime, comme allégorie du maléfice de l'écriture,

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>59</sup> *Ibid.*

l'île du livre<sup>60</sup>. » La parole muette « tracée à même la terre, inscrite en dur dans la matérialité des choses<sup>61</sup> », *logos* correspondant au récit romantique, est d'ailleurs porteuse, nous dit Rancière, d'un projet pour l'histoire au caractère salvateur, qui prend la forme d'une

[...] utopie des ingénieurs-prêtres du « nouveau christianisme » saint-simonien. Ce sont eux qui ont traduit en termes d'ingénierie, technique et sociale, la poétique romantique de la parole présente à même les choses muettes et de l'équivalence entre le langage de la science et celui de la mystique communautaire. [...] « Nos arguments nous les traçons sur une carte de géographie » [...] Et la poétique de l'écriture à même les choses devenait, chez les ingénieurs des chemins de fer et des âmes, une « politique »<sup>62</sup>.

Ce sont les mots qui ont provoqué le malheur social et c'est à cette écriture de nous guérir des mots : c'est la même logique du rachat qui se trouve ici mobilisée par Rancière. L'écrivain ne peut néanmoins adopter sans reste cette écriture puisqu'il risque de perdre la littérature au profit d'un récit à la fois historique et politique. Mais il ne peut pas non plus se ranger du côté de cette littérature bavarde, car il ôte alors à l'intrigue sa résolution, dans la relève d'un type d'écriture par un autre. C'est précisément le génie de la littérature balzacienne de n'abandonner aucun de ces deux pôles, ce qui fait d'elle une forme de l'entrechoquement où se répète, dans l'instance d'une écriture sans cesse reprise, une guerre des poétiques qui la fait échapper à la platitude que Rancière semble reconnaître dans certains récits contemporains :

Sans doute l'intrigue du *Curé de village* est-elle plus que toute autre exposée à la raillerie de Borges à l'égard de ces intrigues mal fichues et de cette psychologie tordue des romans du XIX<sup>e</sup> siècle auxquelles il oppose les récits bien cousus de Henry James ou de Bioy Casares. Mais [...] ce sont des fables de la fiction, des récits à énigme dont le secret est toujours le même puisque c'est le fait même de la fiction, sa manière de disposer un secret qui en est le fin mot. [...] Contre la bâtardise propre au roman peuvent se rejoindre le relativisme fictionnaliste de Borges ou l'absolutisme poétique des surréalistes, le dédain de Valéry pour l'absurdité narrative ou l'effort de Deleuze pour ramener les embarras de l'intrigue romanesque aux formules magiques et aux figures mythiques des contes. Mais le roman résiste à cette identification. [...] pour cela, il est le genre même de la littérature, le genre qui la fait vivre de l'entrechoquement de ses principes. [...] Son champ est alors un champ de bataille qui la renvoie sans cesse de la démocratie de la lettre muette-bavarde aux innombrables figures de l'hyper-écriture, de l'écriture non-écrite, plus qu'écrite. La scène des enchantements de la fantaisie est devenue celle de la guerre des écritures<sup>63</sup>.

L'attachement perceptible de Rancière à la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle et sa caractérisation comme mise en scène d'une tension irrésolue nous conduit à nous demander si, plus encore que les modèles contemporains, cette poétique ne serait pas particulièrement pertinente pour l'écriture d'une histoire hérétique. S'il s'agit pour l'historien de l'âge démocratique de construire un discours destiné à rendre compte de l'événement que constituent les transgressions de parole et les guerres de l'écriture, quoi de mieux qu'une écriture en guerre, capable de les porter sur son propre corps, presque performativement ? Car l'histoire ne se donne pas sa vérité « sous la forme d'une thèse philosophique explicite, mais dans la texture même du récit : dans les modes d'interprétation mais aussi dans la découpe des phrases, le temps et les personnes du verbe, les jeux du propre et du figuré » : « un vrai corps des mots substitué à la parole errante<sup>64</sup> ». En outre, si les écrivains post-romantiques n'écrivent que sous la condition de suspendre momentanément la contradiction poétique en l'apaisant, c'est l'inverse d'un apaisement de la lettre que poursuit l'histoire hérétique lorsqu'elle cherche à

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 95-96.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 99-100.

<sup>64</sup> J. Rancière, *Les Noms de l'histoire*, *op. cit.*, p. 180.

présentifier les guerres de l'écriture en acte. Ainsi peut-on avancer *a minima* que ce que Rancière nomme un « détour poétique<sup>65</sup> » nécessaire à l'histoire, s'il n'invite bien sûr à aucun « retour » au paradigme romantique, n'est néanmoins intelligible que dans l'horizon de la littérature moderne et de ses contradictions. Une littérature qui hérite du romantisme (tel que le relit Rancière) et qui l'intègre dans sa forme paradoxale pour offrir aux champs du savoir l'exemple d'une poétique où se lit en première instance une rupture sans cesse réitérée de la parole avec elle-même.

Comme le notait Rancière, l'écriture de l'histoire hérétique procède d'ailleurs d'un retournement de la logique romantique, où il s'agit de donner corps et poids dans le champ du savoir à des sujets parlants qui ne sont plus territorialisables en aucun lieu : « Ce qui détermine la vie des êtres parlants, autant et plus que le poids du travail et sa rémunération, c'est le poids des noms ou de leur absence, le poids des mots dits et écrits, lus et entendus, un poids tout aussi matériel que l'autre<sup>66</sup>. » Mais ce pouvoir propre à la littérature de donner chair ne lui appartient que comme l'autre face du pouvoir romantique de faire parler les corps, et ces deux logiques sont aussi inverses qu'elles sont complémentaires, la littérature agissant indifféremment de l'une ou l'autre façon : « La littérature, telle que le concept en émerge au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est l'art de la parole sans autre lieu ni norme que la puissance commune de la langue. En cela *la littérature est homogène au désordre des êtres parlants caractéristique de l'âge démocratique*. Elle a *le pouvoir indifférent de donner ou de soustraire du corps à la parole* là où les savoirs sociaux ont *le souci essentiel de redonner du corps aux sujets* de la démocratie<sup>67</sup>. » Certes l'histoire hérétique et « les savoirs sociaux » ne s'intéressent sans doute qu'à l'un de ces « pouvoirs » mais, pour se l'approprier, leurs écritures ont à s'inspirer d'une littérature qui se construit, elle, essentiellement *avec* la poétique romantique, et non contre elle. C'est en ce sens que doit se penser la dette de l'écriture de l'histoire envers la poétique romantique. C'est ainsi également qu'on peut comprendre la construction des *Noms de l'histoire* et l'ouverture finale à propos d'une histoire dite « hérétique », moins opposée au récit romantique qui la précède dans l'ouvrage qu'inverse par rapport à lui, et l'intégrant encore comme son double.

Martin MEES

---

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>67</sup> J. Rancière, « Entretien sur *Les Noms de l'histoire* », *op. cit.* Nous soulignons.